ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

ABROGATION DU RECUL DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1164)

SOUS-AMENDEMENT

N º AS1415

présenté par
M. Quatennens

à l'amendement n° AS|92 de Mme Rousseau

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.